



Le 25 mai 2021

~~AVENIR ?~~ de l'ENTE

Le 10 mai 2021 : la SG du ministère rendait la sentence : « l'ENTE doit fermer »

Le 11 mai 2021 : suite aux premières réactions « à chaud », son administration devant les agents mettait du conditionnel dans ses propos : « C'est juste une hypothèse à l'étude »

Le 17 mai 2021 : le JO fixe implicitement la date de fermeture de l'ENTE au 15 juin 2023 (cf arrêté [ICI](#)) ?

Le 25 mai 2021 : la SG du ministère amenée à jouer « cartes sur tables » ! Avec à la clé la diffusion du réquisitoire du procureur...un dossier à charge (à consulter [ICI](#)) !

Ce qui dicte les scénarii (cette fois il y en a plusieurs...), un audit conduit en chambre par un cabinet d'audit privé :

- derrière le paravent de la baisse subie des recrutements et des journées « présentes », les critères principaux sont le coût supposé de l'immobilier d'Aix l'injonction du Premier ministre de faire la chasse aux « petits opérateurs » de moins de 100 agents (auquel cas on a une solution toute trouvée!), et la volonté désormais affichée de remettre en cause le principe ou la durée des formations initiales statutaires.



Ce qui devrait alimenter les décisions :

- le cahier des charges de FO (cf [réunion du 10 mai 2021](#)).

**Ensemble, construisons un avenir à l'ENTE sur la base d'une vision consolidée sur l'avenir des corps techniques du MTE et du réseau de ses écoles !
La résistance s'organise, rejoignez là [ICI](#).**

A retenir de la réunion du 25 mai 2021...

FO conteste les éléments « à charge » du document établi par le cabinet d'audit BCG (daté de 2020!) :

L'ENTE une école surdimensionnée ? → Assurément non si on daigne intégrer les besoins globaux de la sphère publique en général vis à vis des compétences qui y sont développées. Et au fait, où en est la réflexion stratégique sur les corps techniques du MTE inscrit à l'agenda social ?

Un manque de notoriété du concours notamment auprès des candidats cibles (profils scientifiques et techniques) ? → Ce n'est pas la faute de l'école, mais des son ministère de tutelle ! L'ENTE est prête à jouer son rôle dans la promotion du concours !! Et ce n'est pas en fermant le site d'Aix que l'attractivité va se renforcer...

Le maintien du statu quo avec 2 sites (Aix et Valenciennes) nécessiterait un investissement de l'ordre de 7 à 8 millions d'euros d'ici 2025 pour réhabiliter le site d'Aix ? → Aucun justificatif, aucune étude des scénarii immobiliers possibles sur Aix...le projet ne serait-il pas de faire une opération foncière de courte vue dans un secteur « tendu » (mention de « l'existence d'un projet immobilier interministériel attractif »)? Et quelle prise en compte des économies réalisées par le ministère en termes de financement des frais de déplacement grâce à l'hébergement de l'ENTE ? Ou des recettes rapportées par l'ENTE au travers de ses partenariats locaux ?

L'école est concernée par la circulaire du Premier Ministre du 5 juin 2019 appelant à réduire le nombre d'organismes dont la taille n'excède pas 100 ETP ? → il y a une solution très simple pour éviter ce dictât : augmenter de 5 ETP les effectifs de l'école !

Derrière la remise en cause de l'ENTE, c'est le modèle « école de formation initiale » qui est remis en question pour répondre au dogme du recrutement « prêt à l'emploi précarisé » ? → Pour FO, la formation initiale statutaire diplômante constitue le socle indispensable pour l'ensemble d'un parcours professionnel en portages des politiques de nos ministères, ce que ne vise aucunement une formation « prise de poste » (en particulier du point de vue de la transversalité du portage des politiques publiques). L'attractivité du recrutement et la richesse des cursus de formation ne peut que s'alimenter de la proximité avec les formations « civiles ». Aucune décision sur l'évolution de l'ENTE ne pourrait s'entendre sans projection sur l'avenir du réseau de nos écoles.

Et les agents dans tout cela ? → Juste une phrase qui en dit long : « une majorité des agents de l'ENTE d'Aix devraient être placés en mobilité au sein du Ministère voire d'autres Ministères ou structures publiques. » Une illustration parfaite de la politique sociale du MTE envers ses agents « Kleenex », appliqué aux agents d'Aix dans un premier temps...avant ceux de Valenciennes en phase 2 du plan de fermeture ? Sachant que quel que soit le scénario retenu, toute opération de « mutualisation/absorption » conduit à supprimer des postes au passage !

Les réponses de l'administration...

La SG du MTE concède que la méthode n'était pas la bonne, que certains de nos arguments sont partagés, que l'audit externe est sans doute incomplet ou imparfait, que la définition précise du « mandat » donné au directeur mérite un temps de maturation...**mais la décision de fermeture est intangible sous la pression uniquement comptable !** Seules les modalités sont ouvertes à la concertation...et les agents sont appelés à contribuer à la fermeture de leur école !

Pour FO, c'est l'épure de l'exercice qui est à revoir, pas ses modalités de mise en œuvre !